Communiqué de presse

Prélèvement à la source : Tout ça pour ça !

Après une semaine de cacophonie de l'exécutif autour du prélèvement à la source (PAS), l'annonce d'Edouard Philippe, ce mardi 4 septembre confirme la mise en oeuvre du PAS au premier janvier 2019.

Cette annonce peut surprendre à double titre. Contrairement aux propos du Premier Ministre, la mise en oeuvre du Prélèvement à la source au premier janvier 2019 n'est en rien une simplification, ni pour le contribuable, ni pour l'agent des Finances Publiques. Au-delà, cette annonce s'accompagne d'une nouveauté : la prise en compte de certains dispositifs (crédit d'impôt pour dons aux œuvres par exemple) dès le prélèvement de janvier 2019.

Aucune précision n'est apportée sur les dispositifs qui seront ainsi intégrés au PAS. Cette mesure est, au jour de l'annonce, inconnue des agents, notamment ceux formés récemment sur ce futur mode de recouvrement. La loi de finances 2018 ne la prévoyait pas.

Ces nouveautés vont immanquablement susciter des questions auxquelles il sera très difficile de répondre en l'absence de texte. Et ce, à quelques jours de la date limite de choix du taux, pour les contribuables. Pour Solidaires Finances Publiques ces nouveautés démontrent que le PAS, et son impact lors de sa prochaine mise en œuvre, n'est pas une simplification et que l'improvisation règne dans les rangs du gouvernement.

La précipitation dans ces annonces, après de vains atermoiements, va ajouter à la confusion.

Notre organisation, dans son livre vert sur le prélèvement à la source, alarmait sur l'incompatibilité du système fiscal, inchangé, et la mise en œuvre d'un prélèvement contemporain réel. À l'issue de ces annonces, nos doutes ne sont pas levés et nos craintes amplifiées.

Solidaires Finances Publiques s'inquiète des répercussions, dès demain, dans les services d'accueil des Finances Publiques et les centres de contact dédiés, comme celui d'Angers, tout récemment créé.

Les agents de la DGFiP ne sauraient être les boucs-émissaires de décisions politiques faisant suite à une semaine digne d'un mauvais feuilleton de la rentrée. Pour Solidaires Finances Publiques, la prochaine loi de finances doit tirer toutes les conclusions de cet épisode malheureux dans le renforcement des moyens d'une DGFiP extrêmement fragilisée par la baisse continue de ses moyens pour gérer non seulement ce changement majeur dans la collecte de l'impôt, mais aussi pour assurer l'ensemble de ses missions.

Angers le 5 septembre 2018

Contact presse : Dalila EL MEZDARI, secrétaire de section de Solidaires Finances Publiques 49, 06.75.74.32.12
solidairesfinancespubiques.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr ou dalila.el-mezdari@dgfip.finances.gouv.fr

Marianne

Nouveau monde

Pour le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, un syndicaliste critique = "un opposant"

Par Emmanuel Lévy

Publié le 05/09/2018 à 16:41

« Syndicat ! Caca ! ». Cette blague célèbre de Coluche, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux en a donné une nouvelle version ce mercredi 5 septembre. Visiblement courroucé par l'intervention de Vincent Drezet, du syndicat national Solidaires Finances publiques qui le précédait au micro de RTL, le candidat putatif de La République en marche (LREM) à la mairie de Paris a qualifié le fonctionnaire de *« syndicaliste opposant au gouvernement »*.

Pourquoi ce dérapage non contrôlé ? L'affirmation de Vincent Drezet, selon laquelle les aménagements du prélèvement à la source annoncés la veille par le Premier ministre *« n'étaient pas prévus et ne figuraient dans aucun texte de type loi de finances »*, n'a pas du tout été du goût de Benjamin Griveaux. Il faut dire qu'après cette dizaine de jours d'un imbroglio étonnamment entretenu entre l'Elysée et le gouvernement, sur un sujet aussi brûlant que l'impôt sur le revenu, les esprits se sont échauffés.

> "Mon rôle de représentant des personnels consiste notamment à exprimer ce que vivent les agents des finances publiques"

A l'attaque direct, Vincent Drezet répond par cette mise au point : *« Outre qu'elle montre l'agacement du porte-parole du gouvernement après une période de 10 jours de "flou" sur le devenir du prélèvement à la source, cette qualification est déplacée et erronée. En effet, mon rôle de représentant des personnels consiste notamment à exprimer ce que vivent les agents des finances publiques »*.

La pique grivaldienne montre surtout en quelle estime la Macronie tient les corps intermédiaires… Après *« une presse qui ne cherche plus la vérité »*, selon le mot de Jupiter lui-même à propos de l'affaire Benalla, c'est donc au tour des syndicats de se voir disqualifiés en tant que tels par le porte-parole du gouvernement d'Edouard Philippe. Une position du nouveau monde qui fait regretter l'ancien.